



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tchad

Question écrite n° 33265

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation créée par le soutien de la France au régime tchadien. La France a apporté une assistance décisive au président tchadien Idriss Deby Itno et à l'armée nationale tchadienne (ANT) en janvier et février dernier. La commission d'enquête visant à établir la vérité sur la disparition du porte-parole de la coordination pour la défense de la constitution (CPDC), Ibni Oumar Mahamat Saleh, vient de rendre ses conclusions : il est permis de penser qu'il est décédé soit à la suite de mauvais traitements soit en ayant été assassiné. D'autre part plus d'une dizaine de disparitions de civils et officiers de haut rang a été signalée. De nombreux obstacles aux investigations de la commission ont eu lieu de la part de l'administration centrale. Compte tenu du rôle de la France dans cette crise, notre pays se doit d'exiger du gouvernement tchadien une meilleure coopération dans la manifestation de la vérité. Il le remercie de lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce problème.

Texte de la réponse

Lors de l'offensive menée au Tchad, au début de l'année 2008, par des groupes armés à partir du territoire soudanais, trois opposants tchadiens ont disparu. Le ministre des affaires étrangères et européennes a immédiatement appelé le président Déby, dès le mardi 5 février 2008, pour lui témoigner de la préoccupation du Gouvernement français concernant les opposants, et ce, malgré la guerre qui sévissait encore à N'Djamena. Notre ambassade sur place a été chargée d'assurer la protection des personnalités de la société civile susceptibles d'être menacées. L'ancien président Lol Mahamat Choua a été retrouvé grâce, notamment, à nos efforts de sensibilisation des autorités tchadiennes. La France a accueilli sur notre territoire le troisième opposant, M. Yorongar, ainsi que deux militantes des droits de l'homme tchadiennes. Malheureusement, Ibn Oumar Mahamat Saleh, porte-parole de la CPDC et président du parti pour les libertés et le développement (PLD) est toujours porté disparu. La France a, lors de la visite du Président Sarkozy au Tchad fin février appelé à la création d'une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur sa disparition et sur les événements de février 2008. La France y a participé en tant qu'observatrice (au titre de la troïka européenne) et a appuyé ces travaux par l'envoi d'un expert technique. Conformément aux engagements pris, cette commission a rendu son rapport le 5 août 2008 au chef de l'État tchadien. Les autorités tchadiennes l'ont publié. Le rapport recommande de poursuivre les investigations policières et judiciaires, notamment s'agissant de l'enlèvement et de l'arrestation des dirigeants de l'opposition. Nous réaffirmons notre attachement profond à ce que toute la lumière soit faite sur le sort d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, notamment par le lancement des procédures judiciaires et des enquêtes internes, en vue de l'identification et du traitement en justice des personnes accusées des actes les plus graves. C'est cet engagement que le ministre des affaires étrangères et européennes a confirmé à Mme Saleh, épouse de l'opposant disparu, qu'il a reçue le 30 septembre 2008. Les travaux de la commission d'enquête constituent une première étape de cette recherche de la vérité et de la justice, et la France sera attentive à l'application effective des recommandations émises dans le rapport. Dans ce cadre, le gouvernement tchadien a créé un « comité de suivi » des recommandations du rapport de la commission d'enquête, qui s'est réuni à plusieurs reprises. Le gouvernement tchadien s'est encore récemment engagé à ce qu'une enquête

judiciaire soit lancée rapidement. La France mène actuellement une réflexion conjointe avec l'Organisation internationale de la francophonie et la Commission européenne, afin de proposer un appui coordonné au gouvernement tchadien.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33265

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8910

Réponse publiée le : 6 janvier 2009, page 51